

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS

SUISSE: Un an fr. 9.—
Avec Bulletin officiel » 13.50
ETRANGER: Un an fr. 18.—
Avec Bulletin officiel » 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de Chèques postaux 11 c 58

JOINDRE 20 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

ANNONCES

(Corps 7)

CANTON 20 ct. | ETRANGER 30 ct.
SUISSE 25 » | RÉCLAMES 50 »
(la ligne ou son espace)

S'adresser à PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'ADMINISTRATION du «CONFÉDÉRÉ»

Après les scrutins

Le gouvernement est enfin au complet, ont dû se dire dimanche soir, avec un soupir de soulagement, les électeurs qui ont participé aux batailles électorales du 1er et du 8 mars.

De longtemps nous n'aurons eu, en Valais, un renouvellement du Conseil d'Etat aussi mémorable; de longtemps nous n'avons eu le don d'attirer pareillement sur notre ménage politique cantonal l'attention de nos Confédérés. Leurs journaux ont accordé une place généreuse à nos controverses et à nos disputes intestines.

Tous les conseillers d'Etat sortants se sont trouvés menacés par le scrutin, même M. Troillet qui paraissait se retrancher dans une situation inexpugnable, et qui, comme autrefois Clemenceau, prétendait démolir le ministère, un ministère dont il faisait partie, pour y rester tout seul sans doute; il a failli être lui-même mis en ballottage au premier tour. Et le succès de sa politique reste un peu problématique, en l'occurrence.

Le «Nouvelliste» prétend célébrer sobrement la victoire et décoche de nouvelles flèches au vaincu d'hier, M. Burgener. Nos confrères conservateurs de Sion et de Sierre sont loin de manifester le même contentement. Le dépit que lui cause le débarquement de M. de Chastonay arrache à l'un d'eux le mot de «comédie».

C'est la liste élaborée en cette orageuse assemblée du 22 février, à Sion, qui en fin de compte passe tout entière.

Des cinq appelés à la barre du scrutin populaire, trois conseillers d'Etat ont réussi à se maintenir sur leurs fauteuils. On a vu des rémanements tout aussi considérables s'accomplir beaucoup plus calmement; en 1897, trois conseillers d'Etat démissionnaires furent remplacés le même jour par le Grand Conseil sans provoquer la moindre émotion dans le public.

Avec l'élection par le peuple, les magistrats du pouvoir exécutif ne jouissent plus de la quasi-inamovibilité de naguère. Si on avait la chance d'entrer en gouverneur au palais de la Planta, on y finirait généralement ses jours, à moins d'un fromage en perspective. Nous ne connaissons pas d'exemple, depuis un demi-siècle, qu'un membre du gouvernement ait subi l'affront d'une non-réélection par le Grand Conseil. On attendait qu'un magistrat, même notoirement tombé en dessous des fonctions à lui confiées, se soit retiré volontairement; ou bien on obtenait de lui une démission dans les formes usuelles. Nous croyons qu'il faut remonter à juin 1871, au lendemain du désastreux krach de la Banque cantonale, l'une des plus sombres pages du régime conservateur au siècle passé, à la chute d'Alexis Allet qui l'incarnait à cette époque, pour trouver des élections gouvernementales qui resteront aussi mémorables que celles d'hier. A ce moment-là, on était en face d'une démission collective forcée du gouvernement. La minorité réclama alors, pour faire œuvre efficace de contrôle dans les affaires publiques si compromises, deux sièges sur cinq dans le nouveau gouvernement. La majorité voulant limiter cette représentation des libéraux au siège unique, ceux-ci refusèrent toute collaboration et ceux des leurs qui furent successivement élus à ce poste, Louis Barman et le Dr Claivaz, déclinaient cet honneur et ses responsabilités.

Aujourd'hui comme hier, le Haut-Valais, la moins importante numériquement des trois régions politiques du canton, est représenté par un seul conseiller d'Etat. M. Walpen y a remplacé M. Burgener. L'avenir dira si le troc, qui s'est fait dans de singulières conditions, a été avantageux pour les dixains orientaux et pour le pays tout entier.

C'est le Bas-Valais qui a obtenu les deux sièges supplémentaires au Conseil d'Etat. La répartition n'est pas la plus conforme aux règles de l'arithmétique. Mais ce serait au Centre à s'en prendre plutôt qu'au Haut-Valais. Ce dernier a si longtemps bénéficié d'avantages considérables sur les autres parties du canton qu'il aurait mauvaise grâce à se plaindre aujourd'hui d'être réduit à une proportion plus modeste. S'il n'a que sa part

dans le pouvoir civil supérieur, ne prend-il pas sa revanche, actuellement encore, dans d'autres importants domaines de la vie publique au point de vue ecclésiastique notamment? Sans dénombrer les chanoines de la cathédrale, nous devons constater que c'est un Haut-Valaisien, après tant d'autres, qui occupe le siège épiscopal, qui vaut bien celui d'un conseiller d'Etat!

On peut se demander aussi s'il est bien opportun d'abandonner au Haut-Valais une part prépondérante dans la direction du pays quand on constate le peu d'autorité effective des représentants des dixains primitifs sur leurs mandats. Le député haut-valaisien est écouté par ses électeurs s'il est d'accord avec le clergé. Sans cela rien de fait. Les citoyens haut-valaisiens sont aussi bien assujettis à leurs curés au point de vue civique qu'en matière de croyances religieuses. Ainsi on a vu maintes fois des lois constituant un progrès indénié acceptées d'emblée au Grand Conseil par les députations unanimes des districts allemands et repoussées ensuite par le vote compact de leurs électeurs, parce que le clergé s'y était montré hostile. Où est alors l'influence des notables et des hommes de «confiance» du Haut-Valais et quels efforts font-ils en vue de l'éducation civique du peuple souverain?

Dans les cinq districts complètement romands d'en dessous de la Morge, M. Burgener a encore recueilli dimanche près de 800 voix, parmi lesquelles celles des régents ne doivent pas être représentées en bien grand nombre! Nous avons déjà observé que dans deux communes au moins, les radicaux ont donné 300 voix à M. Burgener pour des raisons spéciales tout à l'honneur de ce magistrat. Mais bien que le principe d'une concession à la minorité ne fût combattu ouvertement dans aucun clan de la grande tribu conservatrice et que la candidature de M. Delacoste fût considérée comme officielle, il n'y eut pas de la part du Haut-Valais le geste élégant de la réciprocité.

Au delà de la Raspille, M. Burgener a rencontré, le second dimanche, près de 6000 partisans. On s'explique facilement que M. de Cocatrix, contre qui la candidature dissidente était directement dressée, n'ait fait que quelques 820 voix. Mais, M. Delacoste, soi-disant admis par les dissidents, en recueille moins encore et reste à 438 voix (une centaine de plus que n'en eurent au premier tour M. Lorétan et M. Delacoste lui-même). Cette maigre quantité de suffrages provient en bonne partie de Romands dissimulés dans les districts alémaniques et de l'«ilot» de Törbel (le village de M. Petrig), dont le vote est exceptionnel (de Cocatrix 119, Delacoste 112 et Burgener 32). Le scrutin de dimanche nous a éclairé sur la façon dont les Haut-Valaisiens entendent la collaboration. C'est trop leur demander que d'accorder leurs suffrages à des citoyens radicaux. Avec l'éducation qu'on leur donne tous les jours, cette mentalité n'est pas pour nous surprendre. C'est une raison de plus pour réclamer la R. P. en vue des scrutins futurs si tant est que nous tenions à la collaboration. Faisons moisson d'expériences jusqu'en 1929. G.

LE NOUVEAU GRAND CONSEIL

Sur 109 députés, nous y avons noté 43 nouveaux, soit 13 suppléants sortants qui ont passé au premier rang, quatre anciens députés mis à disposition par leurs électeurs en 1921 et rappelés par eux et 26 figures nouvelles qui vont faire leurs débuts parlementaires lundi prochain. En voici l'énumération:

Suppléants devenus députés: MM. J. Tichel et J. Ritz (Mörel), Lorenz Salzmann (chrétien social, Brigue), P. Sarbach, H. Burgener (Viège), Lehner (Rarogne), F. Barras (Sierre), Chabhey (Hérens), A. Duc et Hubert Héritier (Sion), Clemenco et J.-B. Sauthier (Conthey), H. Cardis (Monthey).

Les quatre anciens députés rentrés aujourd'hui après avoir échoué en 1921, sont MM. A. Salzmann (Brigue), Raph. Troillet (Entremont), A. Coutaz (St-Maurice) et M. Duchoud (Monthey). D'anciens députés et des députés actuels ont passé au rang de suppléants.

Les «recrues» sont MM. Karl Schmid (Conches), M. Bieler (Brigue), Loth Wyr, G.

Heinzmann, H. Sarbach (Viège), F. Berclaz, J. Zufferey, Léon Zufferey, Fr. Vianin, F. Egga, J. Travelletti, E. Haldi (Sierre), J. Beytrison (Hérens), Robert Lorétan, Célestin Bonvin, Mce de Torrénté et Vincent Roten (Sion), L. Lathion (Conthey), J. Buthey, H. Défayes et Carron (Martigny), Joris, A. Gross et Fournier (St-Maurice), Cornut et Veuthey (Monthey).

(Avis au «Nouvelliste»: les noms en caractères gras sont ceux de députés radicaux!)

Le doyen d'âge du Grand Conseil qui présidera la séance constitutive de lundi 16 mars est M. Gabriel Cina, de Salquenen, député du district de Loèche.

SIERRE. — Le tirage au sort entre les deux députés sortants MM. P. Devanthéry et Nicolas Clavien a été favorable au premier.

Le 75^{me} anniversaire de Masaryk

UN GRAND HOMME D'ETAT

S'il est quelqu'un qui puisse, au terme de sa carrière, se réjouir de l'accomplissement d'une œuvre de grande envergure, c'est certainement le président de la République tchécoslovaque, M. Masaryk. Le 7 mars, la République a fêté le 75^{me} anniversaire de cet homme politique. Toutes les classes du peuple lui ont apporté leur hommage, car Masaryk a été l'éducateur et le libérateur de son peuple.

Ce qui étonne chez lui, ce n'est pas seulement l'extraordinaire ascension qui a été la sienne — Masaryk a débuté comme apprenti serrurier pour devenir ensuite professeur et président, — mais sa lutte incessante pour la vérité et l'humanité. Il a exprimé en de nombreuses publications ses pensées et a par ce fait acquis une grande influence sur le développement de la nation tchèque. Dans toutes les questions il a pris parti, et lorsqu'il avait reconnu la vérité il l'a courageusement défendue suivant sa devise: «Ne pas craindre et ne jamais mentir». Toujours il a été un chef; jamais il ne s'est mis au service des instincts populaires. Ses convictions peuvent se résumer en disant qu'il s'est toujours et par tous les moyens opposé à l'emprise du mal.

La philosophie de Masaryk a assaini et fortifié le peuple tchèque. Il a exprimé ses rapports avec la nation par les mots suivants: «Il faut aimer son peuple sans en haïr d'autres». Aussi combattait-il énergiquement tout chauvinisme et toute haine de race. Son attitude courageuse en 1899 lors du procès d'assassinat rituel le fit connaître dans le monde entier. A cette époque, il avait contre lui presque tout le peuple tchèque; malgré tout il ne céda point. Il voulait à tout prix délivrer son peuple de la superstition et l'élever au niveau culturel de l'occident.

Un homme pourvu de pareilles capacités devait réussir à grouper autour de lui son peuple entier pour entreprendre la lutte pour l'indépendance. La Suisse fut le point de départ de son activité politique, avant qu'il se rendît dans le monde entier. La Suisse est demeurée un pays où il aime à passer ses vacances. Chaque année il se rend à Montreux où l'une de ses filles a épousé M. Revillod, docteur en médecine. Cette parenté intensifie encore les liens amicaux que l'esprit démocratique avait déjà noués entre la Suisse et la Tchécoslovaquie.

En sa qualité de président, Masaryk défend la paix. A l'intérieur il travaille au rapprochement des Tchèques et des Allemands et la population allemande apprécie hautement son équité et son sens de la justice. A l'extérieur, il appuie la politique pacifique. «Pour les petits peuples, disait-il, il est d'un intérêt vital que la paix soit conservée, car cela permet de donner à la politique un caractère plus culturel». Dans son esprit le principe des nationalités se complète par le principe international; c'est ainsi qu'il soutient la politique de la Société des Nations.

Le 75^{me} anniversaire du président Masaryk a été fêté en Tchécoslovaquie par des services religieux, des parades militaires, des conférences, des représentations théâtrales, des cérémonies diverses et des cortèges aux flambeaux. Les journaux de tous les partis et de

toutes les langues nationales consacrent au président de la République tchécoslovaque des articles élogieux relevant les hautes qualités de Masaryk comme homme d'Etat politique et philosophe.

En plusieurs endroits du pays, des bibliothèques portant le nom du président Masaryk ont été créées par les soins du ministère de l'instruction publique. M. Ehrenfels, professeur allemand à l'Université, a dédié au président un drame glorifiant l'attitude des légionnaires tchécoslovaques. Masaryk lui-même collabora à la seconde partie de l'œuvre traitant de la révolution mondiale. L'œuvre en question, qui contient dix chapitres, sera prochainement traduite dans la plupart des langues européennes.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ETAT

LES DISTRICTS DU CENTRE

DISTRICT D'HERENS:

	de Cocatrix	Delacoste	Burgener
Agettes	29	55	29
Ayent	279	279	4
Evolène	184	177	31
Héremence	239	247	6
Mase	53	72	16
Nax	17	22	4
St-Martin	132	150	25
Vernamiège	33	24	5
Vex	146	197	64

DISTRICT DE SION:

Arbaz	43	86	51
Bramois	56	128	79
Grimisuat	40	89	60
Salins	42	61	2
Savièse	240	421	236
Sion	426	871	524

DISTRICT DE CONTHEY:

Ardon	183	196	9
Chamoson	390	428	25
Conthey	542	546	20
Nendaz	322	386	64
Vétroz	174	175	51

DISTRICT DE SIERRE:

Ayer	30	45	20
Chalais	21	142	129
Chandolin	—	7	39
Chermignon	93	119	30
Chippis	12	63	65
Granges	70	88	16
Grimentz	22	29	19
Grône	40	95	75
Icogne	15	25	9
Lens	103	81	71
Miège	50	73	22
Mollens	1	40	43
Montana	11	57	52
Randogne	2	56	62
St-Léonard	65	129	57
St-Luc	2	20	45
Sierre	176	391	230
Venthône	20	61	24
Veyras	1	—	19
Vissoie	21	37	27

Nous publions à nouveau les résultats de St-Maurice dont plusieurs communes nous manquaient lundi matin:

Collonges	72	80	3
Dorénav	114	117	—
Eviornaz	164	171	8
Finhaut	88	89	1
Massongex	90	93	8
Mex	30	29	—
St-Maurice	204	276	55
Salvan	278	257	5
Vérossaz	100	99	—
Vernayaz	185	188	1

Et ceux de deux autres communes omises du Valais romand:

Val d'Illiez	199	194	1
Vollèges	147	149	1

Pour quelques districts le tableau publié au précédent No doit être rectifié ainsi. Nous abrégeons les noms: Viège: de C, 220, D, 166, B, 1833; — Sierre 781, 1549, 1080; — Martigny 2523, 2502, 268; — St-Maurice 1325, 1399, 76.

M. Delacoste recueille approximativement 14,300 voix, M. de Cocatrix 12,700 et M. Burgener près de 9000.

VALAIS

LA LUTTE CONTRE LE CANCER. — On nous écrit :

Un article de votre journal du 2 mars 1925 expose le programme du Centre anticancéreux qui désire s'établir à Lausanne et dit qu'il n'existe pas dans la Suisse romande de fondation semblable à la « Radium Stiftung » de Zurich. Or, il existe à Genève depuis onze ans, le « Radium Institut Suisse S. A. », dirigé par M. Eugène Wassmer, Dr Sc., et dont les installations très complètes ont livré, et livreront des appareils radioactifs par retour du courrier, pour tous les cas à traiter, à tous ceux qui en font la demande, comme il l'a fait ces onze dernières années pour tous les services hospitaliers de la Suisse; et pour le Corps médical de la Suisse entière.

Veuillez agréer, etc.

Pour le Radium Institut Suisse S. A. :
(Signé) : Eugène Wassmer, Dr. Sc.

LES AFFAIRES DE NEUHAUSEN-CHIPPIS.

Le Conseil d'administration a examiné le résultat de l'exercice 1924. Le bénéfice net s'élève à fr. 11,546,983.37, contre 8,038,205.25 francs l'année précédente.

Le conseil fera à l'assemblée générale qui se tiendra le 8 avril les propositions suivantes: répartition d'un dividende de 150 francs par action (à déduire l'impôt de coupon) contre 120 francs l'année précédente; versement de 2 millions de francs au compte d'émission d'actions et de 800 mille à la réserve statutaire, des deux versement en vue de l'augmentation du capital social dont il est question ci-après; de plus, versement de 1,400,000 francs à une oeuvre spéciale (fond de stabilisation).

Le Conseil propose d'augmenter le capital social de 42 millions à 50 millions de francs en utilisant le fonds d'émission d'actions de 4 millions de francs. Il est prévu d'offrir les nouvelles actions, aux anciens actionnaires à raison de 4 actions nouvelles pour 21 anciennes, contre paiement de 500 francs par action nouvelle. Le report à compte nouveau se monterait à fr. 247,139.37.

COURS NORMAL SUISSE DE TRAVAUX MANUELS ET D'ECOLE ACTIVE. (Comm.)

Il est porté à la connaissance du personnel enseignant primaire et des Commissions scolaires que la Société suisse pour l'enseignement des travaux manuels donnera son 35^{me} cours normal du 12 juillet au 8 août 1925, à Soleure.

Les inscriptions se font au moyen d'un formulaire que l'on peut aussi se procurer auprès des Départements cantonaux de l'Instruction publique et des musées scolaires de Zurich, Berne, Lausanne, Locarno, Neuchâtel et Fribourg.

Tous ceux qui désireront suivre ce cours adresseront leur formulaire, jusqu'au 10 avril au plus tard, au Département de l'Instruction publique de leur canton. Pour tous les autres renseignements, on est prié de s'adresser au directeur du cours.

C'est aux participants eux-mêmes à faire les démarches nécessaires pour obtenir une subvention de leur commune. L'Etat du Valais allouera un subside de fr. 100 (cent francs) à chaque participant qui s'inscrira dans le délai fixé.

LES URANAIS ET LA FURKA. — Après les communes d'Andermatt, de Realp et de Hospenthal, la corporation d'Urseren a souscrit la subvention qui lui avait été demandée pour la construction du chemin de fer de la Furka.

BOVERNIER. — Dimanche a été élu juge à Bovernier, M. Etienne-Louis Michaud, qui avait déjà occupé ces fonctions, il y a quelques années.

MONTHEY. — Foire du 4 mars 1925. — Chevaux amenés 3, de fr. 800 à 1200; — vaches amenées 80, vendues 32, de fr. 800 à 1200; — génisses 56, 20, de fr. 700 à 1000; — porcs 22, 12, de fr. 70 à 100; — porcelets 230, 180, de fr. 60 à 70 la paire; — moutons 6, de fr. 30 à 50; — chèvres 8, de fr. 30 à 60. Expédition de la gare de Monthey: Espèces bovine 15; porcine 6. — Total 21 pièces.

Foire moyenne; peu de transactions, prix en baisse; bonne police sanitaire.

CHAMOSON. — Exploits de rapace. — Mercredi après-midi, un aigle a fondu sur un groupe de quatre cabris, au Gaix-de-Gru, entre Ardon et Chamoson. Il a jeté son dévolu sur l'un d'eux, un cabri noir, l'a pris dans ses serres, l'a emporté dans les airs et l'a laissé choir, de quelque 100 mètres de hauteur, sur la Glapière (pente recouverte de pierres détachées du roc). Le rapace, qui se disposait à aller quérir le quadrupède tué, pour le dévorer ensuite, en fut empêché par un ouvrier des vignes.

SIERRE. — Banque populaire S. A. — L'assemblée générale des actionnaires du 7 mars, à laquelle 72 actionnaires et 370 actions étaient représentés, a décidé de doter les réserves du 25 % des bénéfices, de répartir aux actions un dividende de 7 1/2 % contre 7 % en 1923, et de faire des donations pour un montant de fr. 1300, dont entre autres :

Fr. 400 à l'Hôpital du district; fr. 100 à la Société de développement; fr. 100 à l'Institut de Géronde.

Les vérificateurs sortant de charge, MM. Albert de Torrenté, banquier, et Etienne Balleys, fondé de pouvoirs à Sion ont été confirmés pour une nouvelle période de 3 ans. Comme suppléant fut nommé M. Charles Penon, chef du télégraphe à Sierre.

Il a en outre été décidé d'augmenter le capital-actions de la Société et les pouvoirs nécessaires furent donnés au Conseil d'administration.

SION. — Foire du 28 février. — Mulets amenés 19, vendus 5, de fr. 1000 à 1500; — taureaux reproducteurs 36, 12, de fr. 400 à 700; — bœufs 7, 3, de fr. 700 à 1000; — vaches 374, 100, de fr. 500 à 900; — génisses 70, 30, de fr. 350 à 800; — veaux 30, 15, de fr. 200 à 350; — porcs 130, 60, de fr. 100 à 350; — porcelets 340, 100, de fr. 10 à 45; — moutons 27, 25, de fr. 25 à 45; — chèvres 28, 15, de fr. 30 à 60.

A cette foire, l'affluence du bétail a été relativement forte, mais il y eut peu de ventes et les prix sont en baisse. Bonne police sanitaire.

MARTIGNY

La journée sportive du 15 mars

A lire l'intéressant programme établi par le Vélo-Club de Martigny-Ville, pour la journée du dimanche 15 mars, on constate que cette année encore la Société organisatrice a bien fait les choses.

A 13 h. 30 déjà, les coureurs partent du sommet de la Place centrale, pour le Cross. L'itinéraire est le suivant: Ville, Château de la Bâtiaz, Croix des Besses, Martigny-Croix, Bourg et Ville, parcours que les participants devront effectuer deux fois. Dès la montée des vignes, à la Bâtiaz, et jusqu'à la Croix, les cyclistes seront tenus de faire le trajet à pied.

A 15 h., une course de lenteur a lieu sous les platanes de la Place centrale.

Pour 16 h., une originale course au sac est encore prévue.

Toutes ces épreuves sont ouvertes à tous les coureurs sans distinction. (S'adresser au président du Vélo-Club, M. Balma, cycles).

Et pour clore dignement cette manifestation, un joyeux bal à l'Hôtel de Ville commencera sitôt après les courses et le soir, dès 20 heures. Il se fera la distribution des prix aux heureux gagnants des diverses épreuves sportives de l'après-midi.

La cantine, comme d'habitude, méritera tous les éloges.

Quand on aura ajouté que la « Foudroyante » du Bourg sera de la partie, on peut juger du succès que remportera la fête de dimanche. Il y aura foule, ce jour-là, sur la Place, dès 13 h. et demie et à l'Hôtel de Ville dès 20 h.

En Suisse

Les chauffards malfaiseurs

Mardi soir, entre 20 et 22 heures, trois cyclistes lausannois pédalaient dans la direction de Lausanne sur la grande route Morges-Lausanne.

Ils se trouvaient près du pont de la Venoge lorsqu'une grosse automobile, surgissant comme un bolide, les rattrapa. Les trois cyclistes se garèrent régulièrement sur la droite de la route, ce qui n'empêcha pas l'automobile de foncer sur un des cyclistes et de le prendre en écharpe.

La bicyclette fut complètement démolie et son conducteur, lancé à terre, s'en tira avec de légères blessures.

Sans prêter aucune attention à l'accident et aux appels des cyclistes, le ou les chauffards disparurent dans la nuit à 80 km. à l'heure. Espérons qu'ils seront pincés.

Méfiez-vous des trimardeurs

Seul chez lui, un aveugle de 62 ans, M. Joseph Bösch, reçut la visite d'un individu qui, se présentant comme trimardeur en quête d'un gîte pour la nuit, lui offrit un verre d'eau-de-vie. L'aveugle ayant goûté ce breuvage, constata qu'il avait une saveur singulièrement prononcée; au même moment, l'inconnu l'inonda d'un liquide très inflammable.

Le sexagénaire eut la présence d'esprit de se dépoiler aussitôt de ses vêtements qui brûlaient et de saisir un vieux fusil avec lequel il mit l'individu en fuite. M. Bösch a été assez gravement brûlé à la tête. On est jusqu'ici sans aucun indice sur l'auteur de cet acte odieux.

La police schwytoise enquête sur l'attentat de Lustenau.

Journalistes catholiques à l'honneur

La faculté de droit de l'Université de Fribourg a accordé le titre de docteur honoris causa ès-sciences politiques à M. Pie Philippona, rédacteur à Berne, et à M. le conseiller national Georg Baumberger, de Zurich, pour leur activité journalistique. M. Philippona a derrière lui 53 ans de journalisme et M. Baumberger 44 ans.

M. Baumberger, le champion chrétien social de Zurich, a reçu un télégramme de bénédiction apostolique du Souverain Pontife! Les journalistes méritent bien ce privilège.

Les juges du Jura

M. Alfred Ribeaud, ancien rédacteur du « Pays », présenté par le parti catholique conservateur, a été élu dimanche président du tribunal de Porrentruy. Son élection n'était pas contestée.

Une pêche miraculeuse

MM. Robert, de Marin, et Sandoz, de St-Blaise (Neuchâtel), ont pris un banc de brèmes d'environ trois mille kilos. Il a fallu pas moins de cinq bateaux pour ramener au port cette pêche fructueuse. On compte qu'il y avait cinq à six mille poissons dans ce coup de filet extraordinaire.

Un four crématoire à Lucerne

Un four crématoire vient d'être construit à Lucerne. Tout en reconnaissant que nul dogme catholique ne s'oppose à l'incinération des cadavres la presse cléricale profite de cette occasion pour injurier les radicaux lucernois qui suivent le détestable exemple des anticléricaux français.

700 kilos d'or par avion

Lundi a atterri au Sternenfeld, près de Bâle, un avion bi-moteur de l'Imperial Airways Ltd., piloté par Olly qui apportait une charge de 700 kg. d'or destinés à une banque suisse. Le trajet Londres-Bâle a été effectué en 4h. 30, soit à une vitesse moyenne de 170 km. à l'heure. Une violente tempête de neige a gêné le pilote sur tout le parcours.

Ce premier transport sera suivi ces semaines prochaines de quinze à vingt autres.

Mittelholzer à Ispahan

Mittelholzer a télégraphié le 9 mars d'Ispahan à la « Nouvelle Gazette de Zurich » qu'après un vol de quatre heures et demie, il est arrivé à Ispahan, venant de Bouchir.

Mardi, Mittelholzer s'est rendu à Teheran, en survolant le Demawend, sommité de 5000 mètres d'altitude, puis il reviendra en Suisse par bateau et par chemin de fer.

La campagne tessinoise

La « Gazzetta Ticinese » dit que la situation économique est des plus précaires dans la campagne tessinoise. Des villages entiers n'ont plus comme habitants que des enfants, des femmes et des vieillards. Un fait tangible de ce misérable état de choses est dans le dernier recrutement. Dans la vallée de Blenio, sur 66 jeunes gens appelés à se présenter, 61 se trouvent à l'étranger. Il n'en reste que 5 au pays.

Les écoles allemandes au Tessin

Un des résultats intéressants des conférences tessinoises de Berne a été la décision de principe, prise par le Conseil fédéral, de supprimer les écoles allemandes du Tessin.

Ces écoles datent de la construction de la ligne du Gothard. Fondées par la compagnie pour les enfants du personnel ferroviaire, elles furent reprises par la Confédération lorsque celle-ci racheta le Gothard et entretenues par la caisse des CFF.

Il en existe actuellement à Bellinzona, Chiasso, Biasca et Airolo. Cette dernière est entretenue à la fois par le budget ferroviaire et par celui des forts du Gothard. En principe, elles ne sont ouvertes gratuitement qu'aux enfants de langue allemande du personnel ferroviaire. La plus nombreuse est, sauf erreur, celle de Bellinzona, qui compte 110 écoliers.

A côté de ces écoles à caractère public, il existe encore des écoles allemandes particulières, très fréquentées, à Locarno et Lugano. Il va de soi que la Confédération n'a aucun droit sur ces dernières.

Ordre de bataille de l'armée suisse

Les Editions Mars viennent de faire paraître le nouvel ordre de bataille. Basé sur la nouvelle ordonnance sur la troupe, il présente sous une forme très claire les nombreuses modifications survenues dans l'armée. Ce tableau très pratique (format plié: 12x19 cm.) ne manquera pas de donner pleine satisfaction aux intéressés.

Editions Mars, rue du Marché 14, Berne. Prix de l'exemplaire: 80 cent.

LES ACCIDENTS

— Samuel Kohler, âgé de 62 ans, ouvrier dans une brasserie, qui descendait à vive allure à bicyclette la rue de l'Uetliberg, à Zurich, est entré en collision avec une automotrice du chemin de fer de l'Uetliberg. Il a succombé à une fracture du crâne pendant son transport à l'hôpital.

— A Vevey, M. Léon Châtelain, 40 ans, marié, père de deux enfants, directeur d'une maison d'horlogerie à Paris faisant un voyage en Suisse avec son fils âgé de six ans et descendant dans un hôtel de Vevey dont le fils du tenancier est l'un de ses employés, est tombé dimanche soir, vers minuit, pendant un concert d'orchestre, du toit du Casino sur la terrasse. Il a succombé peu après.

— Un cheval, attelé à un camion chargé de 3000 kg. de paille s'est subitement emballé, lundi matin, au quai des marchandises de la gare de Cornavin, à Genève. En voulant retenir la bête affolée, le charretier, M. Joseph Chypre, 65 ans, Français, qui se trouvait à côté du véhicule, tenta de se saisir des rênes, lorsque soudain le cheval, qu'un employé de la gare tentait d'arrêter, se cabra et l'infor-

tuné charretier roula sous les roues du véhicule qui l'écrasa. La mort fut instantanée.

— Mardi, à Belmont sur Yverdon, un peu avant midi, M. Paul Jaccoud, âgé de 40 ans, conduisait un char de foin attelé de deux chevaux. Par suite d'une glissade ou d'un brusque élan de l'un des chevaux, on ne sait pas au juste, M. Jaccoud fut projeté sur le sol. L'une des roues de devant lui passa sur la tête, tandis que l'une de celles de derrière lui enfonçait la poitrine. Sans connaissance mais vivant encore, M. Jaccoud fut transporté chez lui, mais peu après son arrivée, M. Jaccoud expira.

C'était un homme modeste et très estimé, qui laisse une veuve et trois enfants, dont le cadet est âgé de 8 ans.

LES MORTS

Dimanche est décédée à Fribourg Mme veuve Wilczek-Trefzer, mère de M. le professeur Wilczek, professeur à l'Université de Lausanne.

Parvenue à sa 96^{me} année, Mme Wilczek était probablement la doyenne de la ville de Fribourg.

Avec Mme Wilczek disparaît une femme qui a fait beaucoup de bien au monde ouvrier des quartiers de l'Auge et de la Neuveville. C'est en juillet 1870 que son mari fonda la fabrique de cartonnages de la Neuveville, entreprise qui ne tarda pas à se développer et occupe aujourd'hui un nombreux personnel. Mme Wilczek s'occupait activement de la situation morale et matérielle de ses ouvriers.

— Mardi est mort, à la suite d'une attaque d'apoplexie, le conseiller national J.-Anton Cafilisch, des Grisons, le leader agrarien bien connu, à l'âge de 65 ans.

M. Cafilisch pratiqua le barreau de 1885 à 1900. Il devint député au Grand Conseil des Grisons en 1887. Elu en 1902 au Conseil national, il a siégé depuis lors sans interruption. Il a fait partie du Conseil d'Etat des Grisons de 1900 à 1908. Le défunt a joué d'autre part un rôle de premier plan dans les milieux agricoles. Il a notamment occupé les fonctions de président de la Société cantonale d'agriculture du canton des Grisons.

Il a assumé la présidence du conseil d'administration du chemin de fer Coire-Arosa et il siégeait au conseil d'administration des chemins de fer rhétiques.

M. Paul Raschein, ancien conseiller national à Malix près Coire, succédera à M. J.-A. Cafilisch au Conseil national.

— A Neuchâtel est mort M. Antoine Crivelli, député libéral au Grand Conseil, maître vitrier, originaire du Tessin où il était né en 1866.

L'assainissement des terrains par l'eau

On écrit de Villeneuve à l'Agence télégraphique :

Vous avez bien lu : l'assainissement des terrains par l'eau. Comment se peut-il qu'une grande étendue de terrain tourbeuse, puisse être convertie en place de jeux et peut-être même en hippodrome? Ceux que ce sujet intéresse n'ont qu'à se rendre à Villeneuve, à se diriger sur la rive gauche de l'Eau froide, vers l'emplacement dit « En Saviez ».

A quelque cent mètres de la route cantonale Villeneuve-Aigle, se dresse, au milieu d'un vaste terrain, une tour octogonale, bizarre construction haute de six mètres, s'élevant au-dessus d'un puits d'environ huit mètres de profondeur, où un réseau de drainage bien compris amène les eaux collectées dans les environs. La difficulté que l'insuffisance de pente oppose à l'évacuation jusqu'au lac des eaux drainées, a été vaincue par la houille blanche, c'est-à-dire par l'électricité, soit en l'espèce, par la Société romande d'Electricité, qui est propriétaire de la plus grande partie des terrains de cette région.

Voici la genèse de cette curieuse installation dont nous ne connaissons pas la pareille. Pour remédier au chômage causé par la grande guerre, la Société romande d'Electricité, par son ingénieur M. Payot, avec la collaboration de M. Pellet, un spécialiste des travaux d'assainissement, conçut et réalisa le projet d'assécher ces terrains, un système de turbo-pompe automatique élevant l'eau à une certaine hauteur et la déversant dans un tuyau de décharge ayant une pente suffisante pour l'amener au lac.

L'essai obtint le plus complet succès. A l'époque des hautes eaux, le niveau de l'eau des puits, par l'intermédiaire d'un flotteur-déclencheur, lance le courant électrique dans le moteur actionnant la pompe, d'un débit de 30 litres à la seconde. Un deuxième flotteur, plus élevé, met à son tour en action une deuxième turbo-pompe, qui seconde la première. L'eau baisse-t-elle? Les flotteurs interrompent successivement le contact et les pompes s'arrêtent. Rien de plus ingénieux!

Cette installation d'assainissement automatique fonctionne parfaitement; elle a une heureuse répercussion sur une vaste étendue de terrains qui autrefois, au moment des crues surtout, était sous l'eau. Les sports ont été les premiers à profiter de l'aubaine; on parle même d'installer un jeu de golf et un hippodrome, aménagés à portée immédiate de la région Vevey-Montreux.

Nouvelles de l'Etranger

Le président du Reich

Le Reichstag a adopté définitivement le projet de loi confiant au président de la Cour suprême M. Simons, l'intérim de la présidence du Reich, de même que le projet mettant à la charge de l'Etat les frais des funérailles du défunt président du Reich.

Plusieurs députés des groupes national-allemand, populaire et démocratique ont tenu à faire remarquer que leur adhésion au projet relatif à l'intérim du président du Reich ne doit aucunement être interprétée comme une sorte d'anticipation ou même d'indication pour l'élection définitive du chef de l'Etat.

L'élection du président aura lieu le 29 mars.

La France et le protocole de Genève

Une importante conférence s'est tenue mardi soir, à la présidence du conseil, dans le cabinet de M. Herriot, en vue d'examiner les divers problèmes soumis aux délibérations du conseil de la Société des Nations, actuellement réuni à Genève.

A l'exception de M. Briand, qui représente la France au conseil de la S. des N., à Genève, assistaient à cette réunion les autres délégués français à la S. des N., MM. Henri de Jouve, sénateur, Loucheur, Paul Boncour, etc.

L'entrevue a eu pour objet de définir l'attitude qu'adoptera dans les discussions du problème de l'arbitrage, M. Aristide Briand.

Le gouvernement français demeure fidèle au principe du protocole. Toutefois, il se prêtera à la discussion de tous les amendements qui pourraient être présentés et sur lesquels l'assemblée plénière aura à se prononcer en septembre prochain.

Russie et Amérique

Au cours d'une interview, le sénateur Borah, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, a déclaré qu'il allait entamer une campagne pour la reconnaissance du gouvernement des Soviets par les Etats-Unis.

Le président Coolidge, déclara-t-il, n'est pas défavorable au principe d'une reconnaissance du gouvernement de Moscou. Toutefois, le doit dire qu'aucun plan bien défini pour cette reconnaissance n'a été encore étudié.

Quoi qu'il en soit, la majorité du cabinet américain estime qu'il est impossible de stabiliser politiquement et financièrement le monde sans avoir repris des relations normales avec la Russie.

Choses d'Albanie

Un coup de théâtre s'est produit au sujet de l'assassinat de M. Gurakuki, ex-ministre des finances albanais.

Différentes personnes avaient notifié à la police le signalement de l'individu qui se trouvait, au moment du crime, près du meur-

trier. Or, ce signalement correspondait à celui du consul d'Albanie à Paris.

Ce dernier s'est présenté une première fois à la police, pour être confronté avec les témoins qui affirmaient l'avoir vu.

En présence du résultat de cette confrontation, le consul s'est embarqué sur un vapeur, à destination de l'Albanie.

Le Vatican et la Pologne

La conclusion du concordat entre le Vatican et la Pologne, a provoqué une violente agitation dans toute la Lithuanie, où on considère que par suite de ce concordat, la région de Vilna est considérée comme définitivement attachée à la Pologne, en raison de la réunion de l'église de Vilna à l'organisation ecclésiastique polonaise.

De grandes manifestations contre la Pologne et le Vatican auront lieu dans la capitale de la Lithuanie.

Le gouvernement lithuanien a présenté au Vatican une note de protestation contre la conclusion du concordat polonais.

Dans toutes les assemblées de protestation, on a demandé la rupture des relations avec le Vatican, l'expulsion du représentant du pape et le rappel de l'ambassadeur de Lithuanie auprès du Vatican.

La délégation lithuanienne a l'intention de présenter au Conseil de la S. d. N. un memorandum critiquant les rapports qui existent entre la Société des Nations et la Pologne.

Au Kurdistan

Un combat sanglant entre les troupes gouvernementales et les rebelles kurdes vient d'avoir lieu près de Diarbakir.

Cinq mille Kurdes qui avaient essayé de s'emparer de la ville, ont été repoussés avec de grosses pertes, après une bataille qui a duré douze heures.

Le cheik Said, chef des rebelles, dirigeait lui-même les opérations de ses partisans.

Cà et là

— Sur le territoire de la commune de Sax (Espagne), au lieu dit « Carrizal », on a découvert une crevasse exhalant une épaisse fumée. Tous les arbres d'alentour sont desséchés. Les villageois ayant versé de l'eau dans la crevasse, cette eau est ressortie presque bouillante.

La panique règne dans les hameaux voisins. — On vient d'arrêter, à Los Angeles, une nurse qui avait organisé un marché de nouveaux-nés. Les bébés étaient mis en vente pour un prix variant entre 175 et 200 dollars.

La nurse a déclaré, pour sa défense, qu'elle ne se livrait à aucun trafic, mais seulement à un échange entre garçons et filles, selon les vœux des intéressés.

— D'importantes trouvailles ont été faites à Giza (Egypte), par les membres de la mission Harvard.

Les archéologues croient, de plus, avoir découvert le tombeau du fameux Khephren, le premier monarque de la quatrième dynastie et le prédécesseur de Cheops, à qui l'Egypte doit la pyramide de Giza.

— La pension de la veuve du président de la République allemande sera de 7104 marks par an, en vertu de la loi sur les pensions des fonctionnaires de l'Etat.

Il sera donc alloué à Mme Ebert, 592 marks par mois, et, après déduction de l'impôt sur le revenu elle touchera mensuellement une somme de 550 marks.

— Un violent incendie a détruit, dans un hameau dépendant de la commune de Parabago, à 19 km. de Milan, une trentaine de maisons rurales. Plus de 40 familles sont sans abri. On ignore la cause du sinistre.

— La police de Blomfield (Etat de Montana, Etats-Unis), a arrêté deux fermiers, nommés Wallace et Craven, qui malheureux en ménage l'un et l'autre avaient imaginé d'échanger leurs épouses. Cette opération avait eu les plus heureux résultats et les deux ménages auraient sans doute continué à vivre longtemps en paix si des voisins vertueux, ou peut-être tout simplement jaloux, ne les avaient dénoncés à la police.

— Le Transvaal qui jusqu'ici était le pays de l'or va devenir le pays du platine. On annonce en effet de Johannesburg que des filons de platine très étendus, dont l'un atteint 100 kilomètres, ont été découverts. Jusqu'à présent, ce métal ne se rencontrait qu'en Russie. Des scènes extraordinaires ont eu lieu à la Bourse de Johannesburg pour la spéculation des terrains. Le platine qui, avant la guerre, valait à Londres 9 livres 5 sh., l'once vaut actuellement 24 livres 1/2 soit cinq fois le prix de l'or.

— L'écrivain Hugo Bettauer, collaborateur du « Tag », à Vienne, a été blessé de cinq coups de revolver tirés par Otto Rotstock, technicien dentiste alors que l'écrivain était à la rédaction d'une revue hebdomadaire qu'il édite.

M. Bettauer a subi immédiatement une opération. Son état est très grave, une balle lui ayant traversé le foie.

L'auteur de l'attentat a refusé de donner des explications sur les raisons de son acte.

CHRONIQUE SPORTIVE

FOOTBALL

Haut-Valais-Bas-Valais

La date approche... Dimanche prochain, à St-Maurice, aura lieu le deuxième match Haut-contre-Bas-Valais. Toute la population, après avoir suivi avec intérêt la lutte électorale entre ces deux régions, voudra suivre aussi leur lutte sportive, plus pacifique, et plus courtoise. Le premier match de ce genre avait été

gagné, il y a juste une année, par l'équipe du Haut, qui s'était retirée avec une victoire de 1 à 0.

Nul doute alors que dimanche, le Bas veuille essayer de contrebalancer ce léger déficit, et nul doute, non plus, que le Haut ne veuille chercher à augmenter son avance.

C'est assez dire que la lutte sera chaude; aussi est-ce au talentueux et compétent Calpini, de Sion, que la direction du match a été confiée.

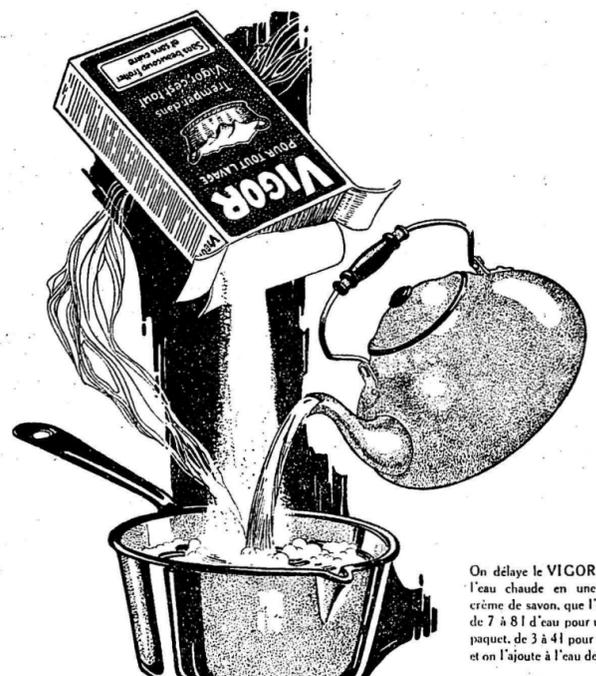
Par suite de changement de la dernière heure, nous ne pouvons donner encore la composition des équipes, ce sera pour vendredi, ainsi que les derniers détails de l'organisation.

Tire-t-on du cinéma tout le profit possible? Des aventures romanesques, soit. Mais la beauté du monde, mais les métiers en action, mais la vie vécue, cela est mieux.

Monsieur André ARLETTAZ;
Les familles TORNAY, ARLETTAZ et MEUNIER
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de 22 ans, de
Mademoiselle Blanche Arlettaz
leur sœur, nièce et parente.
L'ensevelissement aura lieu à Martigny, jeudi 12 mars à 9 h. 30.
Départ de l'Infirmier

A vendre à Fully
Dimanche 15 courant, à 14 h., au Café Henri Carron, M. Auguste Abbet vendra:
3 prés arborisés, des vignes et 1 mazot à la Collombière
Vente bloc ou en parcelles. Pour renseignements s'adresser à M. Henri Carron, à Fully.

Claivaz Frères, primeurs
Téléph. 170
Mercredi et vendredi **POISSONS** frais, morue salée.
Oufs frais 2 fr. la dz.
Graines potagères sélectionnées, Oignons de Bâle et de Savoie
Semences de Pommes de terre: **Couronne Impériale, Industrie, Voltmann, Up-to-date**
Tous les légumes et fruits du midi à prix sans concurrence.
Poires et Pommes à cuire **30 ct.** le kg.
Pommes 1er choix 40 et 50 ct. — Oranges blondes et sauguias à partir de **1 fr.** la dz. — Salade pommée extra **30 ct.** pièce. — Choux-fleurs, bas prix.
Plantes fleuries et plantes vertes
Les commandes sont prises par téléphone.
Prix spéciaux pour hôtels, restaurants.
La maison livre à domicile. Se recommandent.



On délave le VIGOR dans de l'eau chaude en une épaisse crème de savon, que l'on étend de 7 à 8 l d'eau pour un grand paquet, de 3 à 4 l pour un petit, et on l'ajoute à l'eau de la cuve.

*Jour de lessive à l'horizon,
Grand est l'émoi dans la maison.*

Voulez-vous faire mentir ces mots, voulez-vous les lire un sourire sur les lèvres, comme venus d'un passé lointain, où ils ne dépeignaient que trop la triste réalité?

Entrez chez votre épicière et demandez-lui du VIGOR. Il est pour le linge or-

dinaire ce que le LUX est pour les tissus délicats. Comme lui fruit de longues années d'expérience, il offre toute garantie de pureté. Le VIGOR a raison de la saleté la plus opiniâtre sans beaucoup frotter et sans cuire. Il est le produit rêvé pour toutes les méthodes de blanchissage et fait merveille, aussi bien à la cuisson que dans la machine à laver.

Le cauchemar de la lessive est banni!



Grand choix
en
Chars à ridelles **Chars à pont**

POUSSETTES
FERS et QUINCAILLERIE
J. & G. LUISIER, MARTIGNY-VILLE

Bouilli avec os le kg. Fr. **1.70**
Rôti sans os **2.60**
Viande fumée sans os **2.40**
Saucisses et saucissons **2.60**
Salamis **3.60**
Viande désossée pour charcuterie de particuliers 2.—
Demi port payé
Boucherie chevaline centrale
7 Louve **Lausanne** H. Verrey

A vendre ou à louer
en bloc ou par parcelles un
champ
de 10 mesures, aux Petites Bonnes Luites.
S'adresser au Confédéré.

On demande
jeune homme
dans les 16 ans, sachant traire. S'adresser Berthier, Plan-les-Ouates, près Genève.

On demande
dans pension soignée de montagne à Champéry (Valais)
jeune fille
sérieuse, active, comme débutante, pour apprendre le travail de femme de chambre, ainsi que forte fille de cuisine, propre et intelligente. Offres à Mme Grau, Bd du Théâtre, 8, Genève.

Le consortium de Luy-d'Août à Saillon achèterait d'occasion une
chaudière
contenance 350 à 400 litres; huit **baquets**
en bois, de 15 à 20 litres. Adresser les offres à Daniel Raymond.

A vendre jolie
vache
chatain, bonne laitière, portant pour fin du mois, ainsi qu'un **porc** de 9 tours. S'adresser à Daniel Raymond, Saillon.

Foin
A vendre, à bonnes conditions de prix, environ 3000 kg. bon foin de plaine.
S'adresser au Confédéré sous chiffres 76.

A louer
champ
de 4 mesures sis à Longeraie (Martigny-Gare) S'adresser de suite à la Société Coop. de Consommation, Martigny.

Taureau
reproducteur, race d'Hérens âgé de 16 mois, est à vendre. S'adresser à Maye-Ucrey, Chamouan

Vente de machines et outillage
La Maison **C. Félix**, Bd de Grancy, **Lausanne**
Tél. 85,36

met en vente dès ce jour:
6 scies à ruban bât; fonte de 60, 70, 80, 90 et 1 m. diam. 1 scie à ruban de 70 cm. combinée avec toupie et mortaiseuse. 1 scie à ruban de 80 cm. combinée avec toupie, mortaiseuse, circulaire et raboteuse-dégauchisseuse de 45 cm. de large. 1 mortaiseuse. 1 scie circulaire, table fonte et charriot. 1 scie circulaire combinée à ec mortaiseuse, 2 toupies, 3 raboteuses-dégauchisseuses de 30, 45 et 60 cm. de larg. 1 raboteuse-crêteuse à 3 faces. 2 affûteuses automatiques pour lames de ruban et circulaires, 2 affûteuses simples et automatiques pour couteaux de raboteuse, 2 perceuses de 10 et 16 mm., 1 petite perceuse, 1 bât de meule double avec 2 meules, 1 moteur électrique transportable de 2 ou 3 HP à choix sur chariot à 4 vitesses 20 m. câble. 12 moteurs électriques divers de 1 à 40 HP, 3 moteurs à benzine. 1 lot transmissions et renvois. Poulies, Paliers, Courroies. Matériel neuf et état de neuf. Bas prix. Facilités. Entrée libre.

Usine à Gaz - Sion
Démonstrations culinaires
avec les nouveaux appareils à gaz de la **Fabrique Suisse d'Appareils à Gaz Solevre**
Des conférences gratuites avec démonstrations culinaires et dégustation, auront lieu les **Jeuudi et Vendredi 12 et 13 mars, à 8 h. du soir**, aux Services Industriels, Casino, 1er étage.

